



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Lundi 17 Décembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.12, 7.13, 7.14, 7.15, 7.16, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11, 2.12, 2.13, 2.14, 2.15, 2.16, 2.17, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h45.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS représenté par Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 6.8), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au 0.2), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 3.1), M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 3.1), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 0.5), Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 2.1), M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 8.1 et jusqu'au 0.5), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (jusqu'au 7.6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINÉAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT représenté par Mme Andrée ANTOINE Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 7.14) Chauxenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 3.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Claude PREIONI représenté par Mme Françoise GILLET Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 4.3) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 5.3) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER représentée par M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 3.1)

Étaient absents : Arguel : M. André AVIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guéric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Gennes : Mme Thérèse ROBERT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Venise : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : A. AVIS, E. ALAUZET, P. BONNET, E. BRIOT, C. CAULET, Y.M. DAHOU, C. DELBENDE, L. FAGAUT, O. FAIVRE-PETITJEAN, M. LEMERCIER, C. MICHEL, T. MORTON (jusqu'au 4.7), M. OMOURI, Y. POUJET, G. PACAUD, C. BOTTERON (à partir du 7.15), M. JASSEY (jusqu'au 4.7), S. RUTKOWSKI, P. CORNE, D. PARIS, P. CONTOZ, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET, A. GROSPERRIN, P. ROUTHIER, Y. DELARUE, A. LORIGUET

Mandataires : M. DONEY, C. THIEBAUT, J. GROSPERRIN, E. MAILLOT, F. PRESSE, R. REBRAB, C. LIME, M. SEBBAH, L. CROIZIER, D. POISSENOT, N. BODIN, M. LOYAT (jusqu'au 4.7), C. WERTHE, M. ZEHAF, A. BLESSEMAILLE, Y. GUYEN (à partir du 7.15), G. ORY (jusqu'au 4.7), J. CANAL, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, J.Y. PRALON, T. JAVAUX, F. BAILLY, D. PAINÉAU, Y. MAURICE, J. KRIEGER, F. TAILLARD

Délibération n°2018/004524

Rapport n°1.1.8 - Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2019

Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2019

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Résumé :

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2019, il est proposé, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ouverture anticipée de crédits d'investissement détaillée par chapitre, sur le Budget Principal et les Budgets annexes du Grand Besançon.

En investissement, il est possible d'engager, liquider et mandater dès le 1^{er} janvier 2019 sur les projets gérés en AP/CP et sur les restes à réaliser.

De plus, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Président peut, sur autorisation du Conseil de Communauté, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont alors inscrits au budget lors de son adoption.

En conséquence, il est proposé au Conseil de Communauté d'ouvrir, dès le 1^{er} janvier 2019, des crédits d'investissement sur le Budget principal et sur l'ensemble des Budgets annexes, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018.

I. Budget principal

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 12 423 090 € répartis comme suit :

	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
Budget ppl	020	1 000 000,00 €	250 000,00 €
	16*	13 600,00 €	3 400,00 €
	20	7 990 310,87 €	1 997 577,00 €
	204	14 748 094,68 €	3 687 023,00 €
	21	18 312 155,84 €	4 578 038,00 €
	23	7 233 902,72 €	1 808 475,00 €
	26	141 170,00 €	35 292,00 €
	27	253 142,05 €	63 285,00 €
		49 692 376,16 €	12 423 090,00 €

* Hors emprunts

II. Budget annexe Transports

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 3 195 878 € répartis comme suit :

Budget TRANSPORTS	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	20	693 049,21 €	173 262,00 €
	21	6 761 342,87 €	1 690 335,00 €
	23	5 258 125,22 €	1 314 531,00 €
	26	71 000,00 €	17 750,00 €
		12 783 517,30 €	3 195 878,00 €

III. Budget annexe CRR

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 78 292 € répartis comme suit :

Budget CRR	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	20	17 768,00 €	4 442,00 €
	21	295 401,53 €	73 850,00 €
		313 169,53 €	78 292,00 €

IV. Budget annexe ZA NORET

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 15 500 € répartis comme suit :

Budget ZA NORET	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	16 *	62 000,00 €	15 500,00 €
		62 000,00 €	15 500,00 €

* Hors emprunts

V. Budget annexe AIBO (Aire Industrielle de Besançon Ouest)

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur 13 875 € répartis comme suit :

Budget AIBO	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	16 *	55 500,00 €	13 875,00 €
		55 500,00 €	13 875,00 €

* Hors emprunts

VI. Budget annexe Autres ZAE

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur 37 500 € répartis comme suit :

Budget Autres ZAE	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	16 *	150 000,00 €	37 500,00 €
		150 000,00 €	37 500,00 €

* Hors emprunts

VII. Budget annexe Eau

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 1 930 904 € répartis comme suit :

Budget EAU	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	20	228 000,00 €	57 000,00 €
	21	6 005 616,25 €	1 501 404,00 €
	23	1 490 000,00 €	372 500,00 €
		7 723 616,25 €	1 930 904,00 €

VIII. Budget annexe Assainissement

Il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation, à hauteur de 2 590 925 € répartis comme suit :

Budget ASSAINISSEMENT	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	20	401 000,00 €	100 250,00 €
	21	7 247 700,00 €	1 811 925,00 €
	23	2 715 000,00 €	678 750,00 €
		10 363 700,00 €	2 590 925,00 €

IX. Budget annexe Chauffage Urbain

Dans un souci de continuité du service public et de délai de paiement vis-à-vis de nos fournisseurs, il est proposé d'ouvrir des crédits d'investissement par anticipation à titre exceptionnel, s'agissant de la création d'un nouveau budget annexe à la CAGB.

Il convient de prévoir l'ouverture de crédits dès le 1^{er} janvier 2019 sur le budget annexe Chauffage urbain, dans la limite de 100 % des crédits ouverts en fonctionnement et 25 % en investissement, sur la base du budget 2018 de la Ville de Besançon, seul budget de commune concerné par le transfert à l'Agglomération de la compétence de réseaux de chaleur ou de froid urbains.

Le budget annexe Chauffage Urbain s'établit pour l'exercice 2018 comme suit à la Ville de Besançon :

Budget Chauffage Urbain INVESTISSEMENT	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	16	819 260 €	819 260,00 €
20	43 185,70 €	10 796,00 €	
21	3 180,00 €	795,00 €	
23	1 620 029,37 €	405 007,00 €	
	2 485 655,07 €	1 235 858,00 €	

Budget Chauffage Urbain FONCTIONNEMENT	Chapitre	Budget 2018	Ouverture anticipée 2019
	011	187 814,00 €	187 814,00 €
012	25 000,00 €	25 000,00 €	
65	15 243,00 €	15 243,00 €	
66	272 380,00 €	272 380,00 €	
67	6 000,00 €	6 000,00 €	
	506 437,00 €	506 437,00 €	

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée des crédits d'investissement 2019 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2019.

Préfecture du Doubs

Reçu le 21 DEC. 2018



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0